

# L'Argan au courant

Bulletin d'informations édité par la Municipalité de Bournens  
N° 1 – avril 2005

---

## Tout le monde ne le sait peut-être pas ...

Pourquoi l'habitant de Bournens s'appelle l'Argan ... Au début du 19<sup>ème</sup> siècle, le « Général Argand », général d'une troupe napoléonienne, passa par Bournens et c'est depuis que son nom a été transmis à ses habitants.



## Prochains ramassages

Objets encombrants : **11 mai 2005**  
Ferraille : **10 et 11 mai 2005**  
  
Branches : **30 avril 2005**

## Conseil Général

A l'ordre du jour du prochain conseil (2 juin 2005), outre les comptes 2004, les points ci-après seront soumis :

- taux d'imposition 2006
- préavis relatif à la réfection des façades de la salle Villageoise
- nomination d'une personne au sein de l'ASIGOS (écoles)

## Conciergerie

La conciergerie de la salle communale sera reprise, dès le **1<sup>er</sup> mai 2005** par Mme Laurence Piot avec l'aide de son mari, Stéphane Piot pour l'entretien extérieur.

## Pourra-t-on mettre les pneus d'été avant le mois de juillet ??

Quoiqu'il en soit, la Municipalité tient vivement à remercier Jean-Marc Weber pour ses services. Il a enduré des fins de nuits difficiles à déblayer la neige sur nos routes verglacées ! Encore merci !!!



Photo prise le 17 avril 2005

## **Nos forêts sont dans un triste état !**

voir page 2

## **Mémo sur les objets encombrants et autres ...**



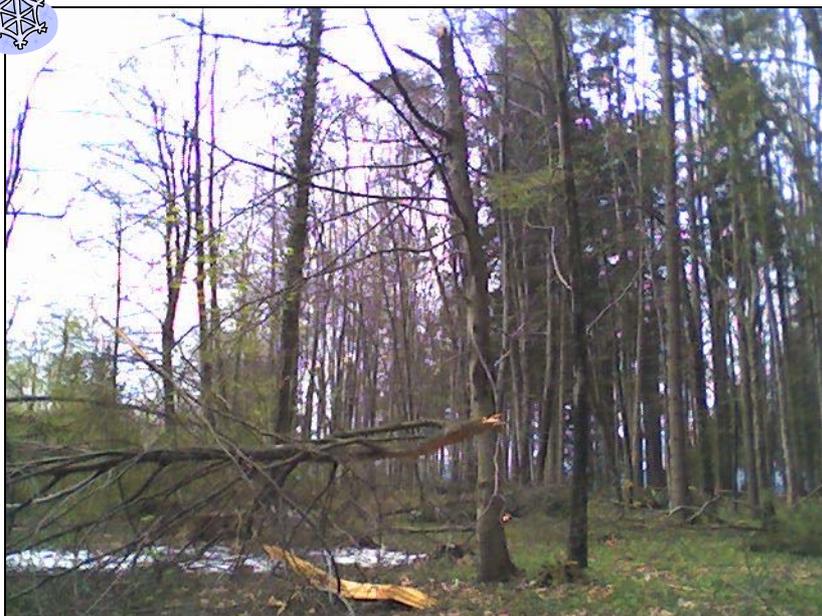
voir page 3

# Nos forêts ... un triste état !



La lourde neige au mois d'avril n'était pas la bienvenue dans nos forêts. En effet, elle a provoqué de gros dégâts (pointes des arbres cassées, branches brisées, arbres déracinés, mais encore...).

Il n'était pas très conseillé d'aller se balader en forêt mais certains l'auront vu, les chemins étaient bouchés par les branchages et autres. A ce sujet, nous tenons à remercier M. Jean-Claude Magnenat pour son efficacité quant au déblayement rapide qu'il a entrepris.



## Ramassage des déchets métalliques

Le prochain ramassage initialement prévu les 3 et 4 mai est déplacé aux **10 et 11 mai 2005** pour cause de l'Ascension.

Dépôt de la benne : comme d'habitude, place de parc de la Salle villageoise.

**Les boîtes de conserves** en aluminium ou en fer blanc ne sont admises que si elles sont déposées dans des cartons, ou en sacs, et **séparées par catégories**.

**Les appareils frigorifiques et les congélateurs sont INTERDITS** (voir ci-après OREA).

Prochain ramassage : mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 novembre 2005

## Ramassage des objets encombrants et indestructibles par le feu

Le prochain ramassage aura lieu le **11 mai 2005**.

Dépôt : en bordure de route communale ou cantonale (en limite de propriété).

**En application de la Loi sur l'élimination des déchets**, il est rappelé que les dépôts d'objets métalliques (ou autre ferraille), d'appareils frigorifiques ou de congélations, d'appareils électriques ou électroniques (voir ci-dessous OREA) de piles, de batteries et de pneus (avec ou sans jantes) sont INTERDITS.

Prochain ramassage : mercredi 2 novembre 2005

**OREA** : la nouvelle Loi sur l'élimination des déchets impose aux fabricants, importateurs, ainsi qu'aux commerçants **l'obligation de reprendre** les appareils / machines électriques ou électroniques sans frais pour le consommateur. Il en va de même pour les appareils frigorifiques ou de congélation. Ces objets doivent être obligatoirement rapportés par vos soins.  
**Autre possibilité proche de chez vous** : dépôt par vos soins chez VALORSA SA à Penthaz.

## Autres déchets

**Dépôt des papiers / cartons** : une benne est à votre disposition à la place de parc de la salle villageoise. Les cartons doivent être pliés, pas de cornets ni sacs en plastique.

**Dépôt des huiles minérales et végétales + PET** : containers en bordure de la Route de Daillens (face à la ferme Rossier).

**Dépôt des gazons** : l'aire à fumier, face à la ferme Rossier, est à votre disposition.

**Ramassage des branches** : 30 avril / 4 juin / 2 juillet / 30 juillet 2005.